

## DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE POUR FORMATION SYNDICALE

NOM :

Prénom :

Grade et fonctions

Établissement :

à Mme la rectrice de l'académie de Grenoble  
s/c (1)

Conformément aux dispositions de la loi N°84/16 du 11/01/1984 (article 34, alinéa 7 portant statut général des fonctionnaires (2) ou la loi N° 82/997 du 23/11/82 (3) , définissant l'attribution des congés pour formation syndicale avec maintien intégral du salaire), j'ai l'honneur de solliciter un congé :

**le mardi 18 février 2020**

pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera de 9h à 17h à la bourse du travail de Grenoble

Il est organisé par le SNES-Fsu Isère, sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 2 février 1995 publié au Journal Officiel du 10 février 1995).

À

le

Signature

(1) Nom et fonction du Chef d'Etablissement

(2) Pour les titulaires

(3) Pour les non titulaires